

Théâtre National de La Colline, 30 janvier 2018

**Pour une refondation de la politique culturelle.
Appel à un nouveau contrat républicain.
L'art au cœur des nouveaux besoins d'émancipation,
de fraternité et d'équité sociale et territoriale.**

Le Conseil national du Syndeac réuni en séminaire en avril et novembre 2017, ainsi que l'assemblée plénière d'Avignon en juillet 2017, ont défini des orientations sur lesquelles nous continuons de travailler dans nos différentes commissions et lors de rencontres avec nos partenaires.

Certaines concernent des mutations de nos méthodes, et sont des engagements, d'autres sont des demandes de réforme urgente des axes de la politique publique des arts et de la culture.

Toutes se présentent sous le sceau d'une volonté d'impliquer la puissance publique dans une nouvelle séquence historique de la politique culturelle. Un aggiornamento, dont nous voulons penser les termes et que nous voulons mettre en acte :

QUELS CONSTATS ?

1. Le besoin de politique culturelle peut être comparé aux besoins de notre pays au moment de l'invention de sa politique culturelle de décentralisation : paupérisation, fraternité menacée, dépolitisation, déclassement et « trumpisation » de la classe moyenne, jeunesse frappée par le chômage et la relégation, rupture de l'équité territoriale. L'art pour tous doit être réaffirmé comme moyen de construction subjective (nommer et organiser son désir) et collective (apprendre à construire ensemble ; organiser les communs).
2. La réforme territoriale a produit un délitement considérable : dissipation d'une idée commune de la politique culturelle à l'échelle de la République et dans ses territoires, menace de « balkanisation » et « baronisations locales » ; multi partenariat et financements croisés mis à mal, rapports à la tutelle affaiblis ou confus, administration déconcentrée désorganisée, etc.

3. La plupart des dispositifs de l'action publique sont exténués ou inappropriés : nous ne les utilisons qu'en les contournant le plus souvent. Il faut réinventer une intelligence budgétaire et organisationnelle.

4. L'évaluation est inappropriée. De même que la macro-économie et la sociologie ont su le faire en injectant en leur sein des critères de bien vivre, il faut inventer de nouveaux critères et de nouveaux outils d'évaluation.

5. Le gouvernement actuel et son ministère de la Culture semblent inverser la tendance qui fut au cœur de la politique culturelle de notre pays. La décentralisation de la gouvernance et la déconcentration des moyens se fait sans se donner les moyens de contrôle et de garantie républicaine du lien avec les collectivités. On parle à nouveau de délégation envers eux ou envers les opérateurs privés quand toute la politique de la V^e République a été de structurer une possibilité nationale d'accéder aux œuvres hors de l'emprise des tourneurs privés parisiens sur la « province ».

Il existe un affaiblissement général des crédits et de la place accordés à la culture dans la politique publique. C'est idiot. Cet affaiblissement est mesquin et ne génère pas d'économie réelle pour la nation. Il prive la République d'un outil qui s'avère déterminant face à ce qui mine le contrat républicain dans ce qu'il doit de promesse à la jeunesse, d'implication citoyenne, de fraternité. Cela nous prive d'un outil qui pourrait aujourd'hui apporter des solutions majeures face aux problèmes nouveaux de laïcité ou de crise migratoire. La Culture, missionnée réellement, soulage la nation de ce qui lui semble en impasse, en délivrant des possibles et en faisant apparaître la positivité et la potentialité bénéfique de ces situations.

Nous appelons à une politique culturelle qui prenne la forme non d'une continuité mais d'un aggiornamento, une nouvelle feuille de route fondamentale. Il faut être à la hauteur de la situation historique et livrer les nouveaux visages de la politique culturelle des années à venir.

AUTO-SAISINE

Pour ce qui nous concerne, nous assumons de dire que :

1. nous devons dépasser un système public assujéti aux repères du système marchand. Si nous ne transcendons pas les catégories offre/demande, production/diffusion qui étouffent la définition de nos métiers, nous serions voués à mettre en place une politique malthusienne. Elle impacterait les artistes en premier lieu. Nous devons faire la démonstration qu'un autre système économique et de valeurs est possible.

2. nous devons renforcer, inventer s'ils manquent, les outils de notre utilité publique, ajuster nos pratiques, recomposer nos manières de nous penser et d'agir : remettre l'art en situation, le co-élaborer, réaffirmer sa place intrinsèque

dans tous les aspects de la vie et de la société. La politique culturelle ne doit pas être séparée des autres mais au contraire le pivot ou la teinte dans la masse des autres champs de l'action publique : politique sociale, politique de la jeunesse, politique de la ville et des territoires, politique de l'éducation, de la justice etc.

3. Les lieux de l'art doivent se repenser, réaffirmer et assumer leurs sutures avec les autres champs de la société en accueillant en leur sein des compétences et des présences étendues, réaffirmer qu'ils sont au fond les seuls lieux publics encore entièrement ouverts et constituants, lieux d'intellectualité sur l'époque et de mise en œuvre des capacités expressives et imaginaires de tous.

NOS PROPOSITIONS

Reconfigurer, élaborer de nouveaux modèles, de nouveaux outils.

1. Lancement d'une grande séquence expérimentale

Nous demandons à l'Etat de lancer une grande séquence d'expérimentations, comme c'est dans sa tradition en période de modernisation.

Cette séquence doit délivrer les nouveaux lieux, les nouveaux dispositifs de la politique publique d'avenir qui porteront sur la réinvention de l'éducation populaire par de nouvelles alliances avec la société, de nouveaux usages, de nouveaux communs : l'art et le travail, l'art et la jeunesse, l'art et les migrants, etc.

De nouvelles sociabilités organisées par la culture, de nouvelles forces données par elle, sont le lit d'un nouveau dynamisme, nouvelle joie de vivre, nouvelles forces imaginatives, nouveaux muscles et nouvelles connaissances dérouillés par-delà l'atrophie du travail dévasté, morcelé, vidé de sens, ou de son absence ; par-delà l'atrophie des lieux d'études, des programmes et des organisations scolaires exténués.

Ce qu'il faut émanciper, c'est la croyance dans le désir d'un pays tout entier, c'est la capacité d'expression de tous. Rebâtissons des foyers de culture partout avec les gens, par les gens, à échelles concrètes et appropriables, par de nouveaux communs culturels, de nouveaux usages de la culture.

2. Financement de cette séquence

Nous demandons à l'Etat de financer cette séquence expérimentale en faisant preuve d'intelligence, d'audace et de combativité.

Nous demandons que le budget du ministère de la Culture atteigne réellement 1 % du budget de la nation d'ici la fin du quinquennat. La mission Création doit être augmentée de 50 % dès le prochain exercice budgétaire. La séquence expérimentale que nous souhaitons ouvrir doit pouvoir être financée à hauteur de 500 millions d'euros dès cette

année. Nous demandons enfin un rééquilibrage équitable des moyens entre la région capitale Paris-Ile-de-France et les Régions.

Nous demandons à l'Etat et aux collectivités de mettre en place de nouveaux financements déclarant solennellement que la culture est un **investissement d'avenir** et qu'à ce titre, elle doit émarger aux plans de financement des Projets d'Investissement d'avenir de la Nation.

De **nouveaux dispositifs interministériels de financement** doivent être élaborés, car la Culture sera le partenaire majeur des autres champs. Symboliquement, il faudrait que les autres ministères consentent à dire qu'ils concèdent un pourcentage de leur budget à la culture, car chacun, justice, éducation, intérieur, ministère des territoires, travail, etc. font appel à elle quand leur politique propre est en impasse. Et parce que c'est la culture qui est le lieu où s'élabore la pensée et la représentation, l'intuition de notre destin commun.

La culture est au cœur de ce que la France peut apporter à l'Europe : pas seulement des produits culturels, mais une fidélité à sa tension universelle, à son maintien de l'idée d'une politique au-delà de l'économie. Une symbolisation qui dépasse les catégories imaginaires dictées par l'économisme et le sociétal : qu'à ce titre, nous devons **obtenir de l'Europe une nouvelle politique de financement de la culture**.

3. Organisation et suivi de cette séquence

Nous demandons à l'Etat d'organiser la mise en œuvre de cette séquence d'expérimentation avec l'ensemble des territoires.

Un appel national à projet doit être le premier signe d'une volonté de travailler hors des schémas habituels. Equipes artistiques, lieux de création et de diffusion, labellisés ou pas, doivent pouvoir témoigner de leur désir d'inventer, d'innover, d'expérimenter.

A partir de ces expériences, il est possible d'organiser de véritables schémas d'avenir dans les territoires prioritaires et de remettre autour de la table les collectivités, les opérateurs culturels, les artistes et l'Etat.

Nous devons aussi réinventer les modes de suivi et de gouvernance de l'action publique, les fonder sur de nouveaux partenariats, des financements concertés et de nouveaux critères d'évaluation.

4. La recherche

La modernité de l'action publique de l'art ne peut se déployer que dans cette dialectique entre une mêlée pragmatique et une capacité théorique et expérimentale. Cette nouvelle séquence serait l'occasion de la mettre en œuvre pour les arts de la scène.

Nous demandons **une politique de recherche fondamentale en art scénique** par la création d'un programme financé de recherche, et de lieux de recherche.

Nous demandons l'équivalent, non dans sa forme mais dans son ambition, d'un IRCAM du théâtre, du cirque et de la danse.

5. Les arts de la scène et l'Ecole

Nous demandons à l'Etat de mettre en place une politique enfin sérieuse de présence durable des arts de la scène à l'Ecole.

Nous proposons à l'Education nationale le slogan *Lire, DIRE, Compter*. Car la démocratie commence avec la possibilité pour chacun, quel qu'il soit, de parler tel qu'il le souhaite et jusqu'au bout, sans être ni mutilé de sa capacité par un défaut de formation, ni empêché ou délégitimé de parler par une violence concrète ou symbolique.

Or, cette capacité à dire, à se dire, est mise à mal profondément.

Nous demandons que l'apprentissage des fondamentaux de l'expression orale (apprendre à lire à voix haute, apprendre à formaliser sa prise de parole etc.) soit inscrit dans la formation initiale et continue des enseignants.

6. Les équipes artistiques au cœur d'une nouvelle fonction dynamique

Nous proposons de considérer les équipes artistiques comme les opérateurs premiers de cette séquence. Par elles doit se réinventer la capacité d'action de l'art auprès de la population, en situation, en proximité.

Les équipes artistiques, comme au temps inaugural de la décentralisation, doivent redevenir l'élément atomique et premier de l'action de l'art auprès des citoyens.

Elles assureront la nouvelle proximité et ajustement, plasticité et dynamisme de cette nouvelle nécessité. Elles iront dans les nouvelles zones de désertification, rurales, urbaines, péri-urbaines. Dans les lieux de la vie sociale : de nouveau entrer dans les lieux du travail, de l'éducation, de l'aide sociale, de la vie publique, de l'hébergement social ou privatif etc.

Elles doivent donc être considérées, autant que le sont les lieux labellisés, comme les interlocuteurs et les co-élaborateurs de cette politique.

7. Réformer les dispositifs existants

Cette séquence d'expérimentation fondée sur l'esprit d'innovation et d'inscription forte des arts et de la culture dans le contrat républicain doit s'accompagner d'une réforme des dispositifs existants.

Les crédits, les actions, les projets doivent être au service des conditions de la création et de son rayonnement. Les dispositifs d'aide aux équipes artistiques ne sont plus adaptés à la diversité des parcours des artistes et des compagnies. Les conditions d'accueil, de diffusion, d'adresse aux publics et aux habitants doivent être renforcées.

Il s'agit de moyens et de budgets, il s'agit aussi de durée des aides, des présences, des temps du travail. Il s'agit aussi d'éparpillement des moyens de la production et du travail de création. Les critères quantitatifs d'évaluation des conventions des lieux ou des aides aux équipes sont parfois contradictoires entre eux, voire paradoxaux.

Il faut étudier et expérimenter un rallongement des aides aux équipes et/ou un assouplissement de leurs objectifs de création et de diffusion pour garantir les moyens et le temps de la création ; un système régional et national d'aide complémentaire à la production ; une diffusion concertée et plus coopérative entre les lieux doit être encouragée hors du seul schéma de coproduction.

8. De nouvelles architectures

Nous demandons à l'Etat et aux collectivités de lancer dans cette séquence une expérimentation **de nouvelles architectures publiques pour les arts et la culture**.

Soit en réaménageant des lieux existants (comme ce fut le cas pour les friches industrielles) et ici, par exemple, en réinvestissant les lieux de l'armée.

Soit en finançant des architectures nouvelles qui mettent à profit des arts de la scène les nouvelles vertus de l'architecture contemporaine : architectures modulaires et provisoires, nouvelles architectures populaires auto-construites, nouvelles hospitalités publiques, architectures itinérantes, incorporant une complexité de programmes, de fonctions et d'usages.

